

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
26/05/2021	26/05/2021	2021-0218

### 1. Intitulé du projet

SCI DU PARK - Aménagement d'un parking

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SCI DU PARK

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

FERT-RIVALS Martine  
Gérante

RCS / SIRET

7 5 1 7 0 1 8 4 8 0 0 0 2 8

Forme juridique

SCI

*Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1*

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
n°41 - a)	Aire de stationnement de 240 unités
n°39 - a)	Superficie du programme de 17 160 m <sup>2</sup>
projet concerné par la rubrique 2.1.5.0 de la nomenclature "eau"	

### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Aménagement d'un terrain pour le stationnement de véhicules utilitaires et des engins de chantier.

#### **4.2 Objectifs du projet**

L'objectif du projet est de mettre à disposition des places de parking en location pour la société ALCOPA AUCTION . Entreprise dédié à la vente aux enchères de véhicules d'occasion à proximité de Beauvais. Cet aménagement a pour but d'accroître son activité en développant la vente aux enchères de véhicules utilitaires et engins de chantier.

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

- Terrassement pour mise à niveau du fond de forme des voiries, aires de stationnement,
- Terrassement du bassin de gestion des eaux pluviales et des puits d'infiltration ;
- Réalisation des voiries et aires de stationnement, incluant la pose des divers réseaux secs et humides ;

Durée prévisionnelle des travaux = 2 mois (1 tranche)

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Un parking de 240 places réservé à la société Alcopa pour le stationnement provisoire des véhicules après leur vente et avant leur reprise et leur enlèvement par les clients.

Les ventes ont lieu une fois par semaine (les lundis).

A cet usage régulier, s'ajouteront les opérations d'entretien et de maintenance, notamment pour les ouvrages de gestion des eaux pluviales, ainsi que l'entretien des espaces verts.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à :

- une demande de permis d'aménager ;
- un dossier de déclaration au titre des articles R214-4 et suivants du Code de l'Environnement.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Superficie totale	2,19 ha
Surface des voiries et aires de stationnement	1,70 ha
Surface en espaces vert, incluant le bassin d'infiltration des eaux pluviales	0,49 ha
Nombre de places de stationnement	240 unités

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

La Petite Campagne  
Rue de la Chapelle - RD n° 46  
60730 Sainte Geneviève

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long.   2° 20' 8 1" 39  Lat.   49° 28' 39" 7 

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long.   ° ' "  Lat.   ° ' " 

Point d'arrivée :

Long.   ° ' "  Lat.   ° ' " 

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les ZNIEFF les plus proches se trouvent à 2 km au Nord (Pelouses et bois de la Cuesta Sud du Pays de Bray) et 2 km au Sud ( Vallées sèches de Montchavert).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site non référencé dans les bases de données BASOL et BASIAS.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 la plus proche est distante d'environ 5 km. Il s'agit de la "Cuesta de Bray" (FR2200371).
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet sera réalisé sur une parcelle qui n'est plus cultivée depuis 1 an environ.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Déplacements et trafics liés à l'amenée des véhicules d'occasion et à leur départ après vente.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	La source de bruit sera liée à la circulation des véhicules. Il s'agit d'un impact négatif et temporaire (diurne). La zone de projet s'inscrit dans une zone industrielle et est éloignée des zones résidentielles : impact à relativiser pour le voisinage.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Émissions des gaz et particules fines liées à la circulation des véhicules. Impact négatif et temporaire (diurne).
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Infiltration des eaux pluviales dans le sous-sol. Impact compensé.
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Réduction de la surface cultivée sur la commune de Sainte Geneviève. Impact permanent.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

L'imperméabilisation des surfaces rurales est compensée par une infiltration des eaux de ruissellement sur le site.  
 Les polluants contenus dans ces eaux de ruissellement seront traités dans des séparateurs à hydrocarbures.  
 Les déchets, quels qu'ils soient, seront évacués et traités selon la réglementation en vigueur.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

### Objet

Un descriptif détaillé des caractéristiques générales du projet, du terrain, du contexte paysager est joint au présent formulaire afin de faciliter la bonne compréhension du projet d'aménagement.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Sainte-Geneviève

le, 29 Avril 2021

Signature



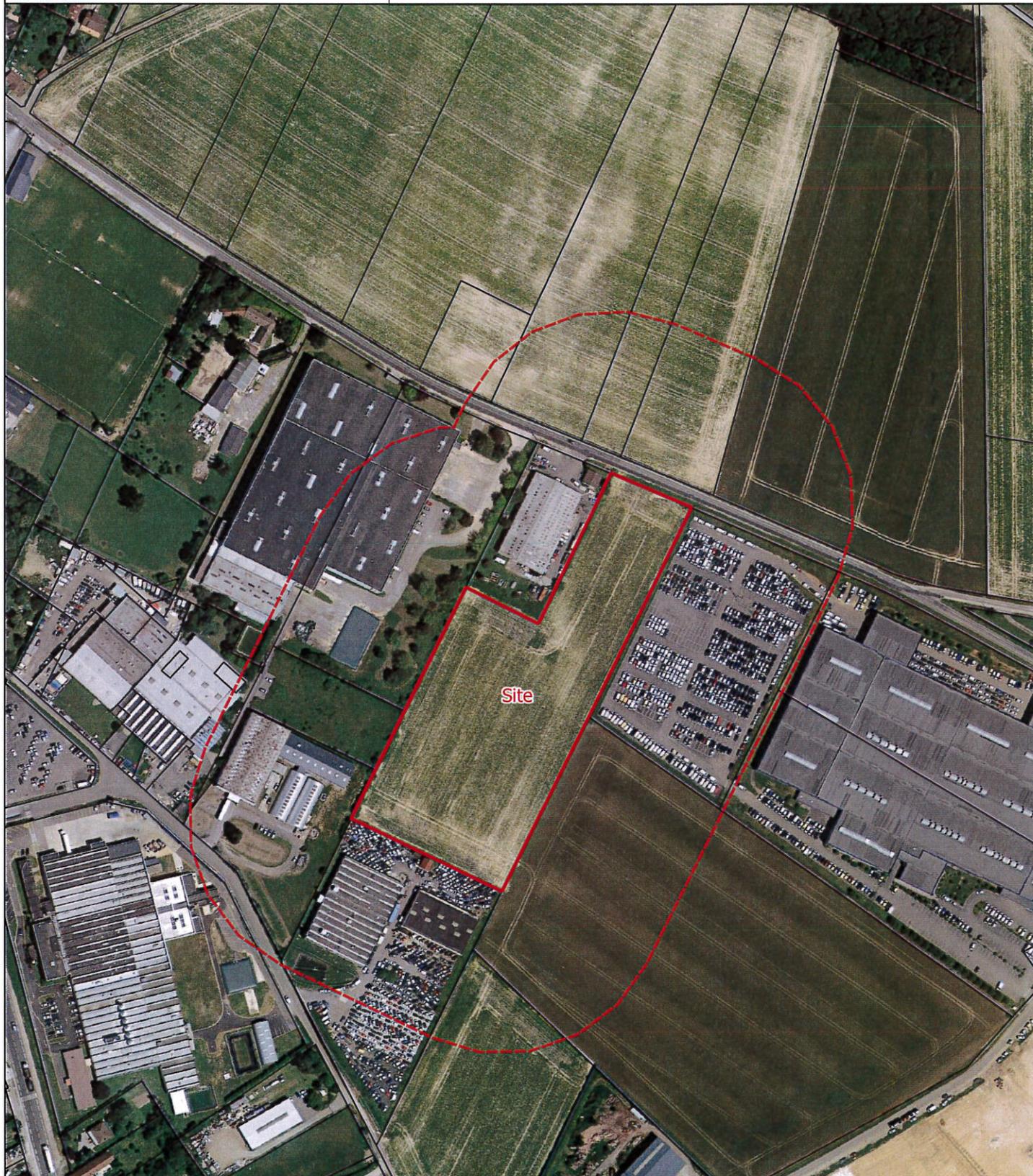




60.211552

SAINTE-GENEVIEVE

PLAN DES ABORDS DU PROJET



0 50 100 m

Légende

60.211552 STE GENEVIEVE

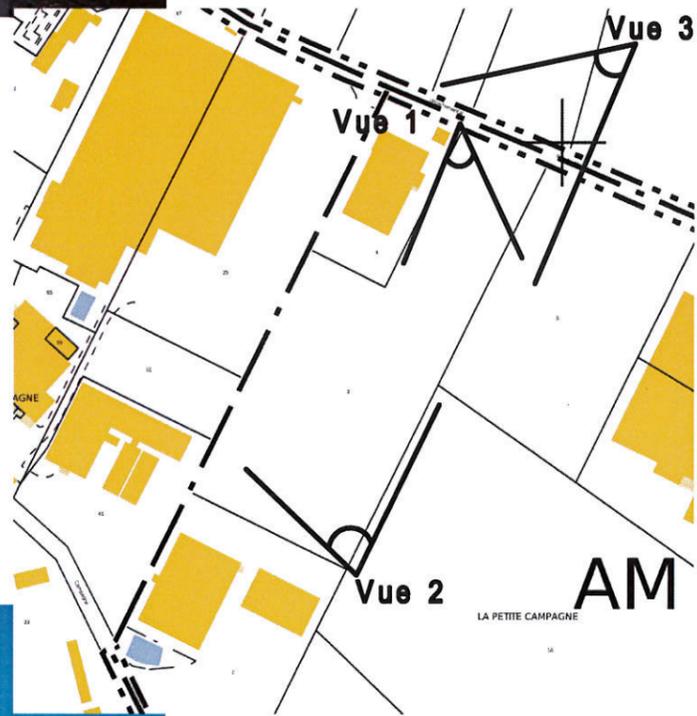
 Site

 Zone tampon de 100 m





VUE 1 - PROCHE



VUE 2 - PROCHE



VUE 3 - LOINTAINE





# Commune de Sainte Geneviève

## Caractéristiques générales du projet.

### Aménagement d'une parcelle pour création de places de stationnement pour véhicules utilitaires et engins de chantier.

Rue de la chapelle – route départementale 46  
Lieudit La petite Campagne  
60730 Sainte Geneviève.

### Description du terrain

La parcelle d'une contenance de 21.968m<sup>2</sup> se situe à l'Est de la commune de sainte Geneviève à la sortie du village en direction de la Chapelle Saint Pierre.

Cette assiette foncière de forme en L se situe entre la société Alcopa-Auction et l'entreprise Ferry Développement.

Ce terrain descend légèrement de Nord-Ouest à Sud Est, voir profils du terrain.

### Contexte paysager

L'environnement immédiat du site est occupé par :

En limite Nord-Ouest l'entreprise Ferry Développement spécialisée dans la préparation de moteur de voitures.

En limite Nord-Est un parking voitures appartenant à la société Alcopa-Auction.

La limite Sud-Ouest reçoit une entreprise spécialisée dans le désossement de voitures.

Face au projet de l'autre côté de la rue, se trouve des terrains de culture.

### Description du projet

La SCI du PARK réalise ce projet pour le stationnement de véhicules utilitaires et engins de chantier pour le compte de la société Alcopa-Auction.

Actuellement, ces véhicules sont stationnés dans le bâtiment exposition et prennent une place importante en empiétant sur les allées de circulation.

Le projet prévoit, après lavage, expertise, contrôle technique et photographie, que ces véhicules soient dirigés vers ce nouveau parking.

La vente de ces derniers se fera par le « net » pour une vente aux enchères en ligne.

Le transfert des véhicules se réalisera depuis le parking existant propriété de la société Alcopa-Auction.

Aucun accès ne sera réalisé depuis la route départementale n° 46 où rue de la chapelle.

La surface de finition de ce parking, sera en béton bitumineux noir.  
Les places du parking seront matérialisées au sol.

Les eaux de pluie du parking seront canalisées et dirigées vers un bassin pour une infiltration à la parcelle. Deux puits seront réalisés en fond de bassin.  
Le volume du bassin est calculé suivant le système dit de CAQUOT soit une voirie  $17.160\text{m}^2 \times 0.035 = 600,60\text{m}^3$ , notre bassin aura pour capacité  $1.512\text{m}^3$

Un séparateur hydrocarbure sera installé avant rejet en milieu naturel.

La parcelle est déjà délimitée sur les limites Nord-Ouest et Sud-Ouest et partiellement sur la limite Sud-Est (voir plan de la clôture) par une clôture à mailles rectangulaires sur poteaux métalliques, l'ensemble de couleur vert RAL 6005. Celle-ci sera prolongée sur les autres limites.

Les espaces restés libre, seront engazonnés et arborés par des essences locales.

Un écran végétal sera réalisé le long de la rue de la chapelle comme l'indique le plan de masse.

Une haie persistante composée de Charmille, Ormes et autres lauriers, viendra le long de cette rue.

Celle-ci sera doublée par des frênes et étables.

La limite Sud-Est recevra une haie composée de Viornes obier, Forsythias, Erables champêtre et chèvrefeuilles.

Essences locales issues de la charte architecturale de la communauté de communes.

6 érables, 14 prunus pourpre, 6 frênes et 41 acacias viendront arborer cette parcelle.